CODE N2000 : 1355	LOUTRE D'EL	Assez fort		
Taxonomie	Mammifère, Carnivore, Mustélidé			
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	200 sites en France	6 sites en Ardèche		
Photo: S. Raymond		Photo: F. Bastélica-Naturalia		
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION		
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	NT (UICN 2008)	
Conventions internationales	Berne II, Washington A	France	LC (UICN2009)	
Protection nationale	PN	Région	CR (LR Rhône-Alpes)	

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Solitaire et territoriale, la Loutre d'Europe est un carnivore semi-aquatique. Son caractère ubiquiste l'amène à fréquenter une très grande variété de milieux aquatiques : fleuves, rivières, lacs, marais, étangs, des côtes marines jusqu'à plus de 2000 m d'altitude. Discrète et de fait relativement difficile à observer, elle peut toutefois être détectée grâces aux traces qu'elle laisse sur son passage, essentiellement des empreintes et/ou des fèces appelés « épreintes ».

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6		
Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Elle est présente sur l'Eyrieux et plusieurs de ses affluents(Dunière, Gluèyre et Auzène) comme le montre les pointages sur la carte.	Bibliographie Prospection		

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Caractères morphologiques

La Loutre est l'un des plus grands mustélidés d'Europe : les adultes mesurent en moyenne 1 m à 1 m 35 de long (dont 30 à 45 cm pour la queue) et pèsent de 5 à 12 kg. Le pelage est très dense et de couleur brunâtre à marron foncé, avec des zones grisâtres plus claires, sur la gorge, la poitrine et le ventre.

Caractères biologiques				
Régime alimentaire	Opportuniste, la Loutre adapte son régime alimentaire aux disponibilités locales. Essentiellement ichtyophage, son alimentation peut aussi se composer d'insectes, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de crustacés ou encore de mammifères fréquentant les milieux aquatiques (Lemarchand et Bouchardy, 2010). Sa consommation quotidienne représente 10 à 15 % de son poids corporel, soit environ 500g à 1kg de nourriture par jour (Lemarchand et Bouchardy, 2010, op cit).			
Activité	La Loutre d'Europe a adopté un mode de vie essentiellement nocturne et crépusculaire, probablement en raison du dérangement humain car l'espèce ne dispose d'aucune adaptation particulière à la vie nocturne.			
Reproduction	Les rencontres entre les deux sexes sont sporadiques et brèves puisque mâles et femelles ne passent que quelques jours ensemble. Les accouplements et les mises-bas ont lieu en toute saison. Dans de nombreuses régions d'Europe tempérée, des pics de naissance sont observés au printemps. Après une période de gestation qui dure une soixantaine de jours, les femelles mettent bas de 1 à 3 petits (rarement 4) dans un terrier de reproduction appelé catiche.			
Capacités de régénération et de dispersion	La Loutre d'Europe peut parcourir d'importantes distances à pied et on peut la rencontrer à plusieurs kilomètres de tout point d'eau. En montagne, elle est présente jusqu'à 2000 m, parfois même au-delà, mais les densités tendent à diminuer avec l'altitude, surtout à partir de 800 m.			
	Habitats d'espèce			
Habitats de reproduction	La femelle choisit une cavité naturelle (arbres creux, abris sous roche) et prépare sa catiche (gîte).			
Habitats d'alimentation	La présence de végétation sur les berges est très importante, bien qu'elle ne s'en nourrisse pas, contrairement au castor. Au sein d'un domaine vital qui peut s'étendre sur plus de 40 km de linéaire aquatique, elle défend un territoire individuel plus restreint, qu'elle marque régulièrement en déposant des épreintes (fèces) à des endroits stratégiques : piles de pont, écluses, rochers saillants Le choix des gîtes est influencé par la fluctuation des niveaux d'eau et par la tranquillité des lieux.			
Habitats d'hivernage	Le même que celui de la reproduction.			

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION				
Europe	Dans l'Ouest et le centre européen, elle est abondante en Grande-Bretagne, en Espagne, au Portugal, en Suède, en Norvège, en Albanie, et en Grèce (Rosoux et Green, 2004).			
France	La répartition actuelle de la Loutre fait apparaître deux noyaux de population distincts, l'un occupant la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire) et l'autre centré sur le massif central et le réseau hydrographique du sud-ouest du pays. Plusieurs petites populations fragmentaires localisées dans l'est de la France témoignent aujourd'hui de l'étendue de l'aire de répartition originelle de l'espèce, qui couvrait encore au début du XXème siècle la grande majorité du territoire national.			

Région	En région Rhône-Alpes, elle est connue de la Drôme (département totalisant le maximum de données récentes sur cette espèce), l'Ain, l'Isère, l'Ardèche, la Haute-Savoie, la Loire et le Rhône.
Département	C'est en Ardèche que la répartition de la Loutre est la plus importante et la plus continue. Une répartition départementale récente a été établie suite aux prospections réalisées par R. BENDELE entre 1994 et 2001.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Loutre est présente dans le cours d'eau l'Eyrieux mais aussi dans un certain nombre de ses affluents comme l'Auzène, la Gluèyre et la Dunière. L'espèce est bien présente au sein du site et est en expansion.

	ETAT DE CONSERVATION						
Туре	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	A : très vulnérable ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B: restauration possible avec effort moyen;	C : Valeur significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Crues morphogènes.	
	Conservation de la continuité écologique des cours d'eau.	Cloisonnement des populations ; Risque d'empoisonnement par les rodenticides (anticoagulants utilisés dans le cadre de la lutte contre le Ragondin et du Rat musqué) malgré que cela soit interdit. Piégeage accidentel (dans le cadre de la lutte contre le Ragondin). Mortalité routière.
FACTEURS HUMAINS		Endiguement et canalisation des fleuves et de leurs principaux affluents. Pollution des eaux courantes et stagnantes (PCB, métaux lourds). Assèchement de marais et cours d'eau. Modification du régime hydraulique (drainage, bétonnage, curage, calibrage des cours d'eau). Dégradation des cours d'eau (moins d'espèces proies, disparition des habitats refuges en marge des milieux aquatiques).
		Morcellement des habitats favorables par les routes et les zones urbanisées, et par les barrages infranchissables qui sont un frein à l'expansion de l'espèce.

PRECONISATIONS DE GESTION				
Habitat d'espèce	 Réhabiliter les cours d'eau dégradés et développer une gestion soucieuse des équilibres écologiques prenant en compte la présence de la Loutre. Dans le cadre du traitement de la végétation des lits mineurs, conserver la ripisylve au contact de l'eau pour préserver les gîtes et les zones de quiétude recherchées par l'espèce. Acquérir les habitats rivulaires les plus intéressants (par les conservatoires régionaux des espaces naturels ou autres). Etendre les expérimentations contractuelles de gestion dans le cadre des mesures agrienvironnementales (ex. : Opération locale agri-environnementale « Loutres, castors et visons d'Europe » (1998-2003) dans le Finistère, contact L. LAFONTAINE, Conservatoire des espaces naturels de Bretagne). Maintenir une bonne qualité des eaux en réalisant des contrôles réguliers sur les secteurs où la présence de l'espèce est avérée. Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. Pour les petits ouvrages, l'installation d'une rampe de franchissement est possible. 			
Espèce	 Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. Pour les petits ouvrages, l'installation d'une rampe de franchissement est possible (Laydier et Rouland, 1998). Aménager des « corridors verts » le long des cours d'eau en milieu urbain avec plantations de salicacées et gîtes artificiels (Doller, contact J.C. JACOB, conseil général du Haut-Rhin). 			

INDICATEURS DE SUIVI

L'espèce est bien connue sur le territoire B6, un suivi tous les deux ans pour connaître l'avancée de la colonisation.